

Deux-Sèvres

8 septembre 23

Procès des Anti-Bassines



À LA UNE

L'IHS CGT Limousin a 40 ans

IHS 1983 - 2023
Institut Régional CGT d'Histoire
Sociale du Limousin

ACTUALITÉ

Notre état d'orga : une
photographie régionale

TERRITOIRE

8 septembre 2023 : Procès
des « Anti-Bassines »



DOSSIER

Campagne TPE 2024

On remet ça ?

Edito



La partie visible de la répression organisée par le patronat et son gouvernement touche notre région... Deux secrétaires généraux sont, pour l'un (David BODIN, des Deux-Sèvres) amené devant un tribunal, avec d'autres associations et syndicats, et, pour l'autre (Arnaud RAFFIER de la Haute-Vienne), convoqué au commissariat.

La CGT condamne fermement cette utilisation de la justice et de la police dans notre pays. Les siècles se suivent et nos élites dirigeantes restent abreuvées du même biberon que les « seigneurs » des travailleuses et travailleurs quand nous arrachons nos premiers conquies sociaux et les droits de s'unir, de revendiquer, de faire grève. Nous serons très vigilants sur toutes ces attaques contre nos principaux dirigeants mais nous allons également être acharnés sur les discriminations, licenciements et autres sanctions qui, à n'en pas douter, s'installent insidieusement. La CGT défendra toutes les situations que des salarié·e·s porteront à notre connaissance sur ces phénomènes répressifs.

Se syndiquer, participer à l'activité de son syndicat, est la meilleure façon de se défendre contre ces attaques. Ne plus subir et agir sur ses droits fondamentaux !

La CGT, si elle reste lucide sur ces attaques, est surtout disponible pour que se développent les revendications et les faire aboutir. Nous avons à construire les actions qui montent sur les salaires, les conditions du travail et, bien entendu, sur notre temps de vie au travail. Notre journée d'actions du 13 octobre, reste un moyen d'obtenir que la conférence sociale sur les salaires produise du plus. Pour autant, ce sera bien dans les entreprises que les salarié·e·s gagneront ou subiront la politique patronale sur cette question brûlante.

Choisir entre se nourrir, se chauffer ou se déplacer ne devrait plus être une question aujourd'hui. Pourtant, cela reste trop souvent le quotidien de milliers de salarié·e·s et de retraité·e·s en France et en Europe.

S'organiser, partager nos points de vue, revendiquer et agir reste les meilleurs moyens de sortir de l'austérité qui s'annonce !

La CGT porte et installe un syndicalisme de transformations sociales. Un syndicalisme qui lutte et permet d'obtenir du plus, sur la feuille de paye, sur la protection sociale, sur l'égalité. Un syndicalisme qui ouvre les voies d'un autre sens du travail... C'est la place de ce syndicalisme qui se joue en ce moment même au travers des élections dans nombre d'entreprises et qui se clôtureront dans les TPE, fin 2024. Les syndiqué·e·s, les militant·e·s, les syndicats ont montré, notamment dans la dernière période, la force de ce syndicalisme qu'incarne notre CGT. Il nous faudra constamment le remettre en lumière et montrer en quoi il fut et il reste un vecteur du progrès social. **Un CSE CGT n'a pas la même consistance et la même efficacité, que ce soit sur le travail ou sur les activités sociales ! Pourtant, beaucoup reste à reconquérir dans ces instances.**

Soyons la CGT la plus utile aux salarié·e·s.

Eric Valade

Sommaire

Editorial.....p2

À la Une

L'IHS CGT Limousin a 40 ansp3-5

Territoire

8 septembre 2023,

procès des Anti-Bassinesp6-7

Publicités

Diagoris.....p8

Macif.....p12

Actualité

Notre état d'orga : Une photographie régionale.....p13

Culture

35^{ème} présence de la cgt au 46^{ème} festival d'uzeste : une édition artistico-syndicale de haute volée.....p14-15

Actualité

Forum Travail & Handicapp16

Erratum Indecosa..... p13

DOSSIER

Campagne TPE 2024, on remet ça ? p9-11

Directrice de publication : Samantha Dumousseau
Comité régional CGT NA - Bourse du Travail - 44 cours A.Briand -
CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
Création : pom'C - 47350 LACHAPELLE
Mise en page : Service Communication CGT NA
Imprimé par Rivet Presse Edition, Limoges



L'IHS-CGT LIMOUSIN A 40 ANS...



Il fut inauguré le 10 juin 1983 par Georges Séguy et Marc Piolot, respectivement président et secrétaire de l'Institut confédéral. Cette inauguration, un an après la création de l'Institut national témoigne de la volonté de créer un réseau d'IHS dans les territoires.



Si le Limousin n'est pas à l'image des régions des autres IHS régionaux créés dans la même période : densité de population ouvrière ; université de grande taille ; il a été choisi parce que chargé d'histoire sociale et parce que la CGT est née à Limoges en 1895.

Cette histoire dans laquelle la CGT a tenu et tient une place importante, c'est la vie du passé avec toutes ses articulations économiques, politiques, sociales, culturelles et le rôle de la CGT.

Avec la création de l'Institut d'Histoire Sociale par les Unions départementales Corrèze, Creuse et Haute-Vienne et le comité régional CGT, il s'agit de faire connaître les faits du passé, de les faire partager pour mieux comprendre le présent.

C'est le sens de l'exposition présentée à la Maison du Peuple à Limoges du 13 au 28 octobre.

Cette exposition de 25 panneaux, accompagnés de vitrines est en deux parties :

1. Un retour sur plus de deux siècles de luttes sociales en Limousin dès la création des premières concentrations ouvrières dans la

porcelaine particulièrement avec la grève dite de « la fente ».⁽¹⁾

2. Une mise en lumière des luttes dans quelques entreprises du Limousin qui témoignent de la lutte des classes au cœur des entreprises et des enjeux économiques pour la région Limousin. Le choix - arbitraire - des entreprises s'est fait à partir :

De critères objectifs

Les conséquences de la financiarisation et des délocalisations particulièrement dans le textile : Biderman en Corrèze, Vet'sout en Creuse, on aurait pu ajouter Mavest⁽²⁾ en Haute-Vienne et bien d'autres qui ont conduit à la quasi disparition de l'industrie textile en Limousin.

Des luttes contre les restructurations qui ont permis le maintien des entreprises même si pour certaines, il est précaire. Chacune de ces luttes témoignent de l'âpreté du combat, de la richesse ouvrière pour défendre l'outil de travail.

De critères subjectifs

La présence de témoins et acteurs de ces luttes, l'existence d'archives documentées.

Nous mesurons la part de partialité dans ces choix, cela ne peut qu'inciter au travail sur d'autres chantiers et ils sont nombreux au vu des richesses que recèlent les archives des Unions Départementales et le Comité Régional ex-Limousin. Cela va de la CGT-U en Creuse avec une femme institutrice, secrétaire de l'UD, à l'usine de la Marque en Corrèze en passant par « Radio Luttes »⁽³⁾, l'activité en direction des jeunes entre 1965 et 1975, le syndicat des trolleyes à Limoges, sans

A la Une

oublier les luttes pour les services publics structurant d'une vie sociale en région...

Nous savons, constatons combien l'histoire sociale est dévalorisée, altérée dans les programmes d'histoire, combien les enseignant-es ont peu de marge pour valoriser le rôle et l'action des travailleuses et travailleurs.

L'IHS par ses initiatives veut redonner leur place aux rapports sociaux qui, en définitive, déterminent les transformations sociales. C'est le sens des expositions et publications produites depuis la création de notre institut.

Il ne s'agit pas de se substituer aux historien-ne-s, aux chercheur-euse-s mais plutôt de participer à un travail d'échange entre chercheur-euse-s et militant-e-s ouvrier-ère-s. Il s'agit en choisissant le statut d'association loi 1901 de créer les conditions de ces ouvertures et de jouer pleinement un rôle d'éducation populaire.

Pour réaliser cette mission de valorisation d'histoire sociale, le rôle premier du réseau des IHS est le travail sur les archives écrites, orales, visuelles et aujourd'hui informatiques « dématérialisées » : les repérer et conserver; les identifier et classer pour une exploitation et une mise à disposition des chercheur-euse-s.

Les archives ouvrières sont des documents pour l'histoire. Le regard que nous portons sur notre patrimoine syndical est donc essentiel et conditionne sa survie ou sa destruction.

Partant du constat qu'on ne peut remplacer ce qui a disparu, il nous faut éviter que dans la période actuelle il y ait pertes d'archives. L'alerte n'en prend que plus de sens avec notre « pratique » de l'outil informatique. Que faisons-nous de nos fichiers, passée l'actualité du moment ? Qu'en est-il par exemple de la conservation de tous les temps de construction et de développement de la lutte pour la retraite ?

C'est tout le sens de la conférence-débat « Des archives en héritage, connaître et comprendre le mouvement social ».

Elle a pour objectif d'illustrer notre démarche par un regard croisé d'archiviste, d'historien-chercheur, d'acteur du mouvement ouvrier le 19 octobre à la faculté des lettres et sciences humaines de Limoges.

Le choix des lieux : Maison du Peuple et faculté des lettres veut témoigner de notre histoire et de nos objectifs :

- **la Maison du Peuple** parce que le mouvement ouvrier est né pour parti, des bourses du travail et

maisons du peuple, lieux de luttes, d'entraide, de solidarité, de formation et de culture.

- **la faculté des lettres** pour travailler au lien entre lieu de recherche et de transmission des connaissances et le mouvement ouvrier dans toutes ses dimensions, production de richesses, rapport au travail, rapports sociaux diversité et richesse culturelle.

Après 40 ans d'existence, beaucoup de choses ont été réalisées, une revue « Mémoire Active » et son supplément « Brèves de l'histoire sociale », des colloques et conférences : mutualité et coopératives, front national, services publics...), des expositions...

Nous avons gagné en reconnaissance dans le paysage associatif porteur des mêmes valeurs de solidarité, de liberté par la lutte contre toute forme d'exploitation.

Nous sommes parmi les référents pour l'histoire sociale en Limousin mais reste une question : Qu'en est-il de notre reconnaissance par les organisations CGT, hors le regard fraternel et le facteur sympathie ?

Sommes-nous considérés comme outil pour aider au combat social ? Les repères historiques « savoir d'où on vient » sont-ils perçus comme nécessaires à la lutte pour « savoir où aller » ?

C'est cet enjeu que nous devons gagner après ces 40 ans d'existence : Comment être reconnus comme utiles et comment mieux répondre aux besoins des organisations ?

Michèle Baracat

A noter

L'exposition est itinérante, elle sera en Corrèze, Tulle, Brive, Ussel... en novembre et en Creuse début 2024.

1) Mémoire Active n°48

2) Mémoire Active n°31 et DVD « Dans la Maison rouge »

3) Cassettes des émissions déposées à la cinémathèque Nouvelle-Aquitaine

40^{ème} ANNIVERSAIRE



L'IRHS CGT du Limousin s'est créé 1 an après l'Institut national d'Histoire Sociale CGT sous l'impulsion d'Henri Chartreux, secrétaire de l'UD-CGT 87.



Il se fixe comme objectifs de :

- Collecter et recenser les archives des organisations CGT professionnelles et interprofessionnelles,
- Recueillir les témoignages des acteurs et recueillir leurs souvenirs,
- Former les syndiqués, faire connaître notre histoire et nos luttes,
- Valoriser l'histoire sociale,
- Contribuer à la recherche par la mise à disposition des archives par un regard croisé entre chercheurs, témoins et acteurs,
- Contribuer à faire connaître et comprendre les faits du passé pour être acteurs et citoyens au présent.

C'est le rôle que s'assigne l'IRHS CGT dans un souci de coopération et d'ouverture avec la recherche scientifique en lien avec les acteurs qui participent à la vie sociale et culturelle de notre région.



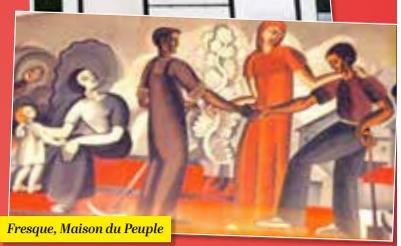
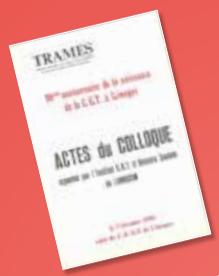
Les membres fondateurs de l'IRHS Limousin
 1^{er} rang : Bernard Grandjean, X. Henri Chartreux, Georges Segot, Jean Claude Raymond,
 2^{ème} rang : Georges Huguet, Raymond Lemerchard, René Vieljeu, Marie-Paule, Jacques Jouve.

Les premiers responsables :

- Jacques Jouve et Henri Chartreux, membres fondateurs,
- Georges Huguet,
- Louis Chedemois,
- Raymond Nanet.



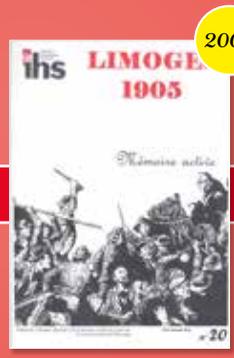
Vitrail, Maison du Peuple



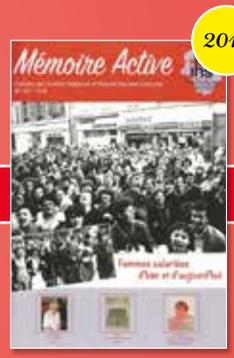
Fresque, Maison du Peuple



1997



2005



2017



2020

« Puiser dans le passé pour éclairer le présent » Henri Chartreux, Chroniques Historiques à Radio Luttés



8 SEPTEMBRE 2023

PROCÈS DES « ANTI-BASSINES »



**Retour de l'Union Départementale des syndicats CGT des Deux-Sèvres 79.
La Rentrée Sociale est Niortaise cette année !**



Cette journée de mobilisation à Niort sur le thème de la « Justice Pour l'Eau » a été une réussite avec une présence de plus de 3000 personnes au plus fort de la journée, plus de 5000 si on compte ceux qui n'étaient présents que pour un moment, et une représentation massive de la CGT : plus d'un tiers des manifestants !

La rentrée sociale a eu lieu à Niort, pour un désagrément, ce procès mais aussi pour la valorisation des actions militantes notamment autour de l'enjeu d'actualité du partage de l'eau !

Une rentrée sociale et militante engageante pour toutes nos organisations syndicales, associatives et politiques présentes à Niort, qui se retrouvent car le défi climatique est aussi un défi social. L'effondrement

Tout d'abord la Commission Exécutive de la CGT 79 souhaite adresser un grand merci : un merci fraternel à tous les militants de la CGT en Deux-Sèvres qui ont apporté leur soutien par leur présence, nombreux dans l'organisation, et très présents au rassemblement.

Un merci fraternel aussi : à tous les camarades de la CGT qui sont venus de toute la France, de Nouvelle-Aquitaine car tous les départements étaient représentés, Vienne, Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Haute-Vienne, Creuse, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes, Pyrénées-Atlantiques, Corrèze ; mais aussi, des Pays de la Loire pour les plus proches ; et encore, de Bretagne, du Rhône, du Jura, etc.

Les Secrétaires Généraux de la CGT, de presque toutes les UD des départements et régions cités au-dessus, la Secrétaire Générale de la Fédération CGT Éducation Recherche Culture, celle de la Fédération CGT Banques et Assurances, notre Secrétaire Confédérale Sophie Binet, et nous en oublions sûrement. Mais aussi tous les messages de soutien pour ceux qui n'ont pas pu être présents !





climatique que nous subissons doit appeler à sortir du capitalisme, un système d'accaparement qui écrase nos conditions de travail et nos salaires, et qui détruit et confisque nos ressources naturelles !

Sur le fond, c'est un moment important de notre histoire car notre Secrétaire Général Départemental était accusé d'organisation d'une manifestation interdite, un comble ! Où est l'expression de la démocratie, où nos revendications peuvent-elles trouver un impact si les manifestations sont interdites, réprimées violemment, criminalisées, et judiciarisées ?

Comment ne pas faire le parallèle avec la contestation de la réforme des retraites : nous nous sommes majoritairement opposés mais elle a été passée au forceps avec répression et criminalisation de notre mouvement d'opposition.

Ainsi, David BODIN, Secrétaire de la CGT 79, était entendu en procès au côté de 8 autres accusés, 6 pour organisations de manifestations interdites et 3 autres pour des actes de désobéissance en marge de ces manifestations.

Cela fait depuis 2016, plus de 7 ans, que l'Union Départementale des Syndicats CGT des Deux-Sèvres est engagée dans la lutte contre les méga-bassines aux côtés de Bassines Non Merci, lutte rejointe par plus de 200 organisations (syndicales, associatives, politiques). Lutte confirmée par des résolutions en congrès départemental de la CGT 79 en 2018 et 2021 !

Car nous ne pouvons que nous opposer à l'accaparement privé de notre bien commun l'eau, car nous voulons décider d'une meilleure utilité de l'argent public que de financer à plus de 70 % des biens privés et donnés pour organiser la privatisation.

Et par conséquent, c'est la privation qu'ils organisent, privation d'un bien commun au profit d'une toute petite minorité qui travaille sur des préceptes capitalistes d'agrobusiness dépassés. Nous devons y mettre fin.

Si des manifestations ont été organisées, si des actes forts de désobéissance ont été réalisés c'est bien car nous demandons du dialogue, un moratoire qui arrête toute nouvelle construction, jusqu'à expression totale de la démocratie sur ces projets !

Alors, oui, comme l'a répété notre secrétaire confédérale Sophie Binet lors de cette manifestation à Niort : « la désobéissance est pacifiste et nécessaire car si nous n'avions pas été désobéissants, nous n'aurions pas obtenu le droit de vote des femmes ni la fin de l'apartheid ». On pourrait aussi évoquer la fin des monarchies et la résistance au nazisme comme ces réussites de désobéissance nécessaire.

A cause de l'amateurisme du parquet le procès est aujourd'hui suspendu jusqu'au 28 novembre 2023 9h :

Nous l'avions dit, l'ensemble des prévenus savait que le parquet ferait preuve de son amateurisme car comment assurer sereinement cette audience dans le peu de temps qui nous était imparti à partir de 13h30 pour une audience fleuve qui durera sûrement au final près de 20h.

Déjà près de 8h passées au tribunal que pour poser les accusations. Reste les 7 témoins à auditionner, la partie civile (coop de l'eau et un agri) et les plaidoiries : du procureur en accusation, et de nos avocats en défense, puis le jugement !

NOUS EXIGEONS MAINTENANT DES RELAXES RAPIDES POUR LES PORTE-PAROLE DE LA DÉFENSE DE L'EAU !



DIAGORIS

EXPERTISE

Notre engagement et nos valeurs

Diagoris est un cabinet d'expertise comptable au service exclusif des représentants des salariés. Depuis 2009, Diagoris s'engage à défendre les intérêts des salariés dans le cadre de ses missions légales de conseil et d'accompagnement des CSE et des organisations syndicales. Cet engagement s'appuie sur des valeurs fortes de solidarité, de justice et d'égalité au service des salariés et de leurs représentants.

Notre expertise pluridisciplinaire

Le cabinet Diagoris est implanté sur l'ensemble du territoire français et dispose d'une expertise pluridisciplinaire lui permettant de conseiller et d'accompagner les salariés et leurs représentants dans tous les domaines du dialogue social avec les directions (questions sociales, économiques, financières, stratégiques, organisationnelles, etc.) et dans tous les secteurs d'activité (énergie, transport, services, santé, etc.).

Les missions légales d'expertise auprès des CSE

Le cabinet Diagoris intervient principalement dans le cadre des missions légales d'expertise auprès des CSE, prévues par le code du travail :

- ◆ consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise (100%employeur)
- ◆ consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi (100%employeur)

** Sous certaines conditions, l'expertise peut être financée à 100% par l'employeur.*

Ces consultations sont récurrentes et nous accompagnons sur le long terme les salariés et leurs représentants pour défendre leurs intérêts auprès des directions. Nous intervenons également dans le cadre de consultations ponctuelles liées à des événements particuliers:

- ◆ consultation dans le cadre d'une opération de concentration (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ droit d'alerte économique (80% employeur / 20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'un projet de licenciements collectifs pour motif économique(80% employeur/20% CSE*)
- ◆ consultation dans le cadre d'une offre publique d'acquisition (80% employeur/20% CSE*)

Notre cabinet peut être mandaté pour apporter toute analyse utile aux organisations syndicales pour préparer la négociation d'un accord de performance collectif ou d'un accord relatif au contenu d'un plan de sauvegarde de l'emploi.

Les missions d'expertise CHSCT – CSSCT

Le cabinet Diagoris accompagne aussi les salariés et leurs représentants dans le cadre des missions auprès des CHSCT et des CSSCT à travers sa filiale agréée Sésame Ergonomie:

- ◆ lorsqu'un risque grave, identifié et actuel, révélé ou non par un accident du travail, une maladie professionnelle ou à caractère professionnel est constaté dans l'établissement (100%employeur)
- ◆ en cas d'introduction de nouvelles technologies ou de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail (80% employeur/20% CSE*)
- ◆ dans les entreprises d'au moins 300 salariés, en vue de préparer la négociation sur l'égalité professionnelle (80% employeur/20% CSE*) .

La formation des représentants des salariés

Au-delà des missions légales d'expertise, le cabinet Diagoris accompagne les représentants des salariés à travers une offre complète de formations (économique, social, droit du travail, sécurité au travail, etc.) afin de développer les compétences utiles à leurs missions de défense des intérêts des salariés.

DIAGORIS

ARNAUD KIEFER

*Responsable Relations Extérieures &
Partenariats– Grand Sud*

06 37 87 67 29

arnaud.kiefer@diagoris.fr

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

DIAGORIS.FR

**7 place du Pdt Thomas Wilson
31000 TOULOUSE**

**Centre Regus Les Grands Hommes
33000 BORDEAUX**

Premières pistes de réflexion sur comment aborder cette élection

Avant tout, le comité régional a acté qu'un questionnaire servant à recenser les besoins de nos UD, leur sera envoyé.

La démocratie sociale ne doit pas être mise en avant tout au long de l'année et passé sous silence quand vient une de ses échéances !

Afin de mettre l'Etat devant ses responsabilités, une rencontre avec le préfet de Région est envisagée avec une question, serait-elle plus efficace en intersyndicale ?

Afin d'avoir une vue d'ensemble des prochaines échéances, il est important d'avoir un rétroplanning de l'élection.

Si nous voulons avoir une campagne de proximité en lien avec ces salarié-e-s, la place des UL dans cette campagne sera déterminante, il serait donc important d'organiser des rencontres. De plus, par nos permanences syndicales et nos conseillers du salarié, nous sommes en contact et nous syndicalisons des salarié-e-s des TPE qui seraient autant de points d'appui pour notre campagne, mais sommes-nous en mesure de les recenser ?

Beaucoup de travailleur-euse-s saisonnier-ère-s sont employés dans une TPE (HCR, agriculture...), comment faire le lien entre la campagne des saisonniers et TPE ?

Pour suivre et déployer cette campagne, devons-nous recréer un collectif, et si oui, sous quelle forme ?

Création d'un espace ressources dans lequel on retrouverait le matériel (tracts, flyers...) dédié aux TPE.

L'importance de la communication en direction des salarié-e-s sera aussi déterminante donnant aussi de la visibilité à la CGT, pour cela le comité régional investira en fonction des besoins des territoires et des moyens disponibles :

- Campagne radios classiques + radios locales
- Campagne PQR et locale
- Panneaux d'affichage (fixes, lumineux, au dos des bus...)
- Visibilité Internet et réseaux sociaux
- Livret sur les enjeux des TPE
- Banderoles
- Autocollants, badges...
- etc.

Du côté de la Confédération

Le groupe confédéral TPE a été réactivé et les réunions s'enchaînent régulièrement.

Pour mémoire ce groupe est constitué des référent-e-s TPE régionaux et des professions concernées.

Une prochaine réunion en présentiel aura lieu le 24 octobre avec la participation de nos mandaté-e-s dans les CPR.

Elle sera suivie le 25 par la rencontre nationale des CPRIA, sur démocratie sociale avec la participation de Sophie Binet.

Le 30 novembre une réunion en présentiel du groupe TPE confédéral.

Premier calendrier des échéances

Du 1^{er} janvier 2024 au 16 janvier 2024 :
inscription des OS

Du 1^{er} janvier 2024 au 29 février 2024 :
dépôt des candidatures par les OS

Du 1^{er} mars 2024 au 15 mars 2024 :
examen des candidatures

18 mars 2024 :
publication des candidatures

Du 18 mars 2024 au 1^{er} avril 2024 :
délai de recours sur les décisions relatives aux candidatures

Avril-juin :
propagande

Une note et un rétroplanning seront envoyés aux organisations.

En termes de communication : Une rencontre avec la communication confédérale doit avoir lieu afin de mettre en place les différents outils de communication que nous avons besoin : recherche de logo commun à toute la CGT, journal de campagne, site Internet, affiches, réseaux sociaux, plan-média presse, radio et autres etc.

Votre organisation syndicale () nous fait confiance, **pourquoi pas** **vous ?**

La Macif vous propose des solutions
pour vous et votre famille :
auto, habitation, santé...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations, mentions et conditions sur [macif.fr](https://www.macif.fr)



La Macif,
c'est **vous.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social: 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

NOTRE ÉTAT D'ORGA : UNE PHOTOGRAPHIE RÉGIONALE



Le dernier état d'orga CoGÉTise n'aura échappé à personne, il est dans les priorités de chaque Union Départementale.

L'idée est d'en avoir une vision plus large, tout du moins au niveau du périmètre du comité régional Nouvelle-Aquitaine. Une vision large, tant sur un aspect de masse que de ressources.

En comparaison avec l'exercice 2021 qui est clos par CoGÉTise et l'exercice 2022 :

En FNI et Timbres Cumulés nous arrivons à un total de 597 070 pour 2021 et à 558 263 soit une baisse de 38 807 timbres et FNI.

En prenant les éléments confédéraux de la moyenne du timbre toutes catégories à 12,31€, on arrive à un total de $(38\ 807 \times 12,31) 477\ 714,17$ € qui ne rentrent pas dans les caisses de la CGT rien que sur une année et à notre périmètre.

Ces chiffres augmentent si on prend 2020 comme année de référence puisque nous arrivons à 615 719 timbres et FNI cumulés. En comparant 2020 à 2022 (pour les amateurs de chiffres !!!) avec le montant moyen du timbre toutes catégories, nous constatons une perte de ressource de 707 283,86 € sur notre périmètre.

Cette baisse de timbres n'est pas comblée par le nombre d'adhésions nouvelles. Nous aurons sans doute à réfléchir collectivement à quel plan d'action collectif nous aurons à mettre en œuvre.

Laurent Jacquelin



Erratum

IN Suite à la parution de l'article Indecosa dans l'Echo en région du mois de mars 2023 nous avons constaté un oubli concernant le département des Landes dont vous trouverez ci-après les coordonnées de l'association : Indecosa CGT Landes - 97 place Caserne Bosquet - BP 114 - 40002 Mont de Marsan cedex - indecosa.cgt40@laposte.net - Tel. 05 58 06 50 77.

35^{ÈME} PRÉSENCE DE LA CGT AU 46^{ÈME} FESTIVAL D'UZESTE : UNE ÉDITION ARTISTICO-SYNDICALE DE HAUTE VOLÉE



« Uzeste, il faut le vivre », c'est ainsi que s'exprimait un camarade qui découvrait cette « manifestivité » singulière.

Il est vrai qu'il est difficile de faire un résumé tant les propositions artistiques, les conférences et les débats étaient nombreux et d'une grande qualité. La CGT dans tout cela a marqué les esprits.

La participation d'Emmanuelle Lavignac de l'Ugict au débat sur l'intelligence artificielle a apporté la vision sociale des enjeux que portent ces révolutions technologiques.

Cécile Velasquez, membre de la direction confédérale participait au débat organisé par Uzeste musical sur le thème : « liberté démocratique : état des lieux ». Des étudiants du campus Bordeaux victoire, Pierre Antoine Cazeau de la LDH33, des militants du mouvement de la terre, Olivier Neveu, Antoine Chao et Fabrice Vieira ont pris part à cet échange d'une actualité brûlante. Cécile est revenue sur la criminalisation de l'action syndicale qui frappe des militantes et militants partout sur le territoire. David Bodin secrétaire générale de l'UD de haute Vienne et les 8 autres militants qui comparaissaient devant le tribunal le 9 septembre en sont la démonstration. La grosse mobilisation à Niort afin de les soutenir a donné le ton sur le niveau de mobilisation que nous devons mettre en œuvre face à la multiplication de cette répression.

Le travail au cœur de la présence CGT.

Le film de Luc Joulé et Sébastien Jousse « C'est quoi ce travail », proposé par la CGT, présenté par Yves Gaonac'h la veille ouvrait la réflexion aux ateliers.

Ces deux ateliers que nous avons proposés ont fait carton plein, 120 à 130 personnes ont participé à ces échanges. Avec la présence de Coralie Perez et Thomas Coutrot, économistes auteur de l'ouvrage « redonner

du sens au travail » (voir Vie ouvrière du mois de juin) d'Alain Alphonlayre, ancien dirigeant confédéral, auteur de « Si on écoutait les experts du travail ? Ceux qui le font » (édition de l'Harmattan, voir « Ensemble » de septembre), Pascal Debay ancien responsable du collectif confédéral de lutte contre l'extrême droite. Les débats étaient animés par Baptiste Delmas, maître conférence (droit du travail) à Paris 1 Sorbonne.

Bernard Lubat et Fabrice Vieira ont également participé à ces échanges permettant ainsi un regard croisé entre artistes, chercheurs et syndicalistes. Ces ateliers ont mis en évidence la nécessité de poursuivre bien sûr la lutte pour l'emploi mais surtout de remettre le travail, son sens au cœur de notre activité revendicative. Fabien Gache, ancien délégué central de Renault intervenait sur le travail important qui avait été mené sur ce thème avec les salariés et les perspectives qu'il avait ouvertes dès lors où l'on part de l'écoute des intéressés et des propositions qu'ils ont sur le contenu de leur travail. Ces ateliers ont ouvert une réflexion afin de poursuivre ce travail de fond.

Comme chaque année la question de la place des femmes dans nos sociétés étaient posées :

« Femmes dans le peuple du monde. Focus sur l'Iran, l'Afghanistan et le Congo Brazzaville ».

Nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir Sara Selami, réfugiée politique iranienne en France, militante de l'association « Solidarité Socialiste avec les travailleurs/euses en Iran »(SSTI) ; Shakiba Dawod, militante afghane pour la cause des femmes notamment en Afghanistan, et celle de la migration, active à l'association « Le cercle Persan » ; Anne Marie



Nzila, secrétaire générale de l'Union Syndicale du Congo (brazzaville) avec laquelle la CGT a réalisé un travail important en direction des travailleuses domestiques. Lydie Delmas et Véronique Gambard pour le comité régional nouvelle Aquitaine, animaient ce débat empreint d'émotion et de sororité. La CMCAS (comité entreprise de l'énergie de la gironde) proposait une magnifique exposition sur l'égalité et le respect des droits remplaçant ainsi la question de l'égalité femmes/hommes.

Mais bien sûr, Uzeste, c'est une proposition artistique singulière où théâtre, cinéma et concerts se déroulent partout dans le village et sous le chapiteau « Marie Lubat ». La liste serait longue tant cette année le foisonnement de propositions était dense. Je vous renvoie sur le site d'Uzeste musical où vous pourrez redécouvrir le programme.

Vous pourrez également écouter les différents débats qui ont été enregistrés par radio UZ sous la houlette d'Antoine Chao, sur le site du comité régional CGT.

Plus de cinquante camarades ont participé cette année sur la durée de l'Hestejada. La « Cabane du

gemmeur », le stand de la CGT, était dressée au centre du village grâce aux camarades de l'UL de Mimizan et aux camarades du syndicat de la construction qui ont renforcé l'équipe.

La vie Ouvrière était également présente et a participé à la diffusion de l'information tout comme Vie Nouvelle. Cette année a vu de nouvelles et nouveaux camarades rejoindre l'équipe et nous avons ressenti un engouement particulier de notre organisation à cette manifestation unique où la CGT est partie prenante. Il s'agit maintenant de réfléchir à l'année prochaine, sur les thèmes, sur les liens avec les syndicats car les enjeux culturels, cette nécessité de croiser les regards avec les artistes et les chercheurs sont des enjeux revendicatifs qui a traversé l'histoire de la CGT.

Alain Delmas



24
NOVEMBRE
2023

TRAVAIL & HANDICAP

Le Comité régional CGT NA
vous invite au

Forum

Présentation & Débats
avec les organismes

HÔPITAL DE BRIVE

Salle de conférence
1 Boulevard Verlhac
19100 Brive-la-Gaillarde



INSCRIPTION
auprès du secrétariat du
Comité régional CGT
Nouvelle-Aquitaine
au 05 55 79 52 47 ou
mandatés@cgt-na.fr



Collectif Travail Santé
Protection Sociale Handicap
CGT Nouvelle-Aquitaine

Réalisée par le Comité régional CGT NA - Service communication -
Septembre 2023 - Ne pas jeter sur la voie publique